



PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 JANVIER 2020

L'an deux mille vingt et le vingt et un du mois de janvier à dix-huit heures quinze, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **Monsieur CAMEL Jean-Jacques, Maire.**

Présents : M. Jean-Jacques CAMEL, Mme Elisabeth ALLEMANY, M. Gérard ROUBIO, Mme Monique GRESSIER, M. Alain POUMES, M. René MIRALLES, Mme Monique BONET, Mme Josette SABATA, M. Francis BOPP, Mme Nicole EININGER, Mme Sandra ROSSELL, M. Claude BUSTO, M. Michel PLANCADE,

Excusés : M. Thierry SARDA (procuration à Mme Monique GRESSIER), Mme Marie-Hélène HERNANDEZ (procuration à M. Jean-Jacques CAMEL), Mme Jennifer POIX (procuration à M. Alain POUMES), Mme Georgette LAURENT (procuration à M. Michel PLANCADE)

Absent : M. Sébastien ROSSI, M. Robert SUBIAS

Madame Elisabeth ALLEMANY désignée conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, remplit les fonctions de Secrétaire.

Madame Elisabeth ALLEMANY présente le projet du procès verbal du Conseil Municipal du 28 novembre 2019, qui est adopté à l'unanimité.

PROJET EOLIEN MOUX :

L'enquête publique est terminée et le commissaire enquêteur doit rendre ses conclusions. Le conseil Municipal se prononce défavorablement sur le projet.

Vote : Pour : 2, Contre : 14, Abs : 1

AGEDI :

Une modification des statuts est nécessaire pour les adapter à la réglementation en vigueur. Le syndicat mixte fermé deviendra un syndicat mixte ouvert. Les nouveaux statuts remplaceront ceux de Juin 2011.

Vote : Pour : 16, Abs : 1

CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES :

L'arrêté Préfectoral n° DLC/BCLI-2019-022 du 30 Octobre 2019 a modifié la composition du Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération de CARCASSONNE AGGLO entraînant pour la commune de Capendu le passage de 2 à 1 représentant. Conformément aux dispositions de l'article L.5211-6-2 du code général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal doit procéder à un vote pour désigner les représentants de la commune parmi les conseillers communautaires sortants.

Vote : Pour 12, Contre 1, Abs 4.

Conseiller communautaire titulaire : Jean-Jacques CAMEL

Conseiller communautaire suppléant : Nicole EININGER

GESTION DE COMPETENCE TRANSFEREE :

CARCASSONNE AGGLO sollicite le report de la compétence « eaux pluviales » pour 1 an renouvelable 1 fois.

Vote à l'unanimité

LA POSTE :

Les nouvelles heures d'ouverture ont été annoncées soit tous les matins de 9 h à 11 h 30 avec la fermeture le Samedi matin.

ELECTIONS MUNICIPALES :

En raison de la prise en compte du nombre d'habitants « population municipale » de 2017, le nombre de conseillers municipaux à élire est de 15 à la place de 19.

AVENANT N°1 :

La mission des architectes en charge de la rénovation du café ayant été élargie suite à la demande de l'association « 1000 Cafés » avec le logement, le montant des honoraires observe une plus-value de 12 361.36 E H.T.

Vote à l'unanimité

DECISION MODIFICATIVE : BUDGET CCAS

Une décision modificative d'un montant de 710 € est nécessaire pour compenser la mesure d'ajustement du SIVU pour le loyer de la maison de retraite.

Vote à l'unanimité

PLU :

L'enquête publique afférente à la validation du PLU va bientôt être lancée par le commissaire enquêteur. Nous sommes dans l'attente du lancement de la publicité pour ces dates.

MOTION DE SOUTIEN A LA VITICULTURE :

Suite à la politique du Président TRUMP, à l'égard du vin français,

Vote : Pour : 5, Contre : 8, Abs : 4

Séance levée à 19 h 30

La secrétaire de séance,

Le Maire,
Jean-Jacques CAMEL,